

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

\*\*\*\*\*

### DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL

\*\*\*\*\*

#### **AAO N°03/CPMP/DAR/MA/2023**

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM), paru dans le site de l'ARMP.
2. La Direction de l'Aménagement Rural a obtenu dans le cadre du Programme Prioritaire Elargi du Président, des fonds afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture du matériel de clôture en barbelé en deux lots identiques. **Ce matériel sera fourni dans un délai ne dépassant pas 60 jours pour chacun des deux lots.**  
**Chaque lot est composé de 111 100 ml de clôture barbelé avec accessoires.**
3. **La Direction de l'Aménagement Rural sollicite** des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à la fourniture de matériel de clôture en barbelé en deux lots identiques conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché :
4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante: Service des marchés du Ministère du Développement Rural Tél : 45 25 4 75 Immeuble MET RC.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera



déchargé au niveau du Service des marchés du Ministère du Développement Rural.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

**Capacité financière :**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins, égal à : 12 000 000 MRU pour chaque lots
- Le candidat doit disposer d'une attestation d'autofinancement égale au moins 3 300 000 MRU pour chaque lot.

**Capacité technique :**

- Avoir réalisé un marché similaire en nature pour chacun des deux lots au cours des cinq dernières années. Ces marchés doivent être attestés par une entité publique ou parapublique

8. les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'au moins 280 000 pour chaque lot.

La validité des offres doit être de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard **le 02/05/2023 à 12 H00 TU** à l'adresse suivante : Commission des Marchés du Département de l'Agriculture Immeuble Mouna deuxième étage Avenue Mokhtar Ould DADDAH Nouakchott-Mauritanie.

**10.** Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 02/05/2023 à 12 H30 TU** à l'adresse ci-dessus.

**11.** Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

**12.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

13. Un seul soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

**15.** Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur journal Horizons.

**Le Secrétaire Général du MA  
Ahmed Salem OULD EL ARBI**

